



L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

La Maison de la biodiversité en partage

2018 - 2022

Le Parc naturel régional du Luberon

Il s'étend sur 2 départements, les Alpes de Haute Provence et le Vaucluse, et compte 78 communes et 8 intercommunalités. C'est un territoire rural habité, reconnu au plan national et international pour sa forte valeur patrimoniale et paysagère. Il porte un projet de développement durable du territoire, fondé sur la préservation et la valorisation économique du patrimoine. Ce projet co-construit avec le territoire et les collectivités est contractualisé dans la « Charte du Parc 2009-2025 ».

Les missions du Parc concernent 5 grands domaines :

- La protection et la gestion du patrimoine naturel, culturel et paysager
- L'aménagement du territoire
- Le développement économique et social
- L'accueil et l'éducation du public
- L'expérimentation.

Il est géré par un syndicat mixte regroupant toutes les collectivités qui ont approuvé sa charte.

La Thomassine – Vergers et jardins conservatoires

La ville de Manosque est propriétaire du domaine de la Thomassine et, depuis 1997 en a confié la gestion Parc du Luberon via un bail emphytéotique de 35 ans et une convention d'objectif triennale pour mettre en œuvre un projet de « Maison de la biodiversité ».

Le Parc du Luberon y a développé un conservatoire d'envergure régionale, de variétés anciennes d'arbres fruitiers (15 espèces - 420 variétés environ). Ce site est ouvert au public pour des visites guidées ou libres. Il est également le support de stages de taille et de greffage, d'oléiculture, de jardinage ainsi que d'apiculture. Le projet se décline sur le territoire du GAL en 2 réseaux complémentaires qui démultiplient le verger « mère » de la Thomassine : les « vergers villageois » implantés sur des terrains communaux et les « vergers paysans » chez des agriculteurs volontaires. Le site est également support d'une activité pédagogique (accueil de classes) et d'événements grand public, dont le plus important, début décembre, est « la journée des fruits et saveurs d'autrefois ».

Contexte du projet

Après environ 15 années de fonctionnement et d'ouverture au public de la Maison de la biodiversité, le Parc du Luberon et la ville de Manosque ont constatés un déficit dans l'appropriation du site et de ses activités par les manosquins. Et au regard d'une fréquentation touristique faible ils se sont interrogés sur le potentiel touristique du site.

C'est pourquoi, en 2017 et avec la perspective du renouvellement de la convention d'objectifs entre la mairie de Manosque et le Parc du Luberon, les deux partenaires ont souhaité tirer un bilan du fonctionnement passé et définir de nouveaux objectifs pour l'avenir. Les fondamentaux du projet ont d'abord été redéfinis entre les 2 parties, lors de rencontres en début d'année 2017 :

- Maintien et amélioration de la vocation « conservatoire ».
- Meilleure mise en tourisme du site (augmenter le nombre de visiteurs tout en préservant le domaine par une structuration et une meilleure lisibilité de l'offre).
- Meilleur partage de la Maison de la biodiversité par les habitants du territoire et divers partenaires associatifs.

Objectifs du projet

Le projet qui a été retenu par le programme Leader visait à construire de façon collaborative entre le Parc du Luberon, la commune de Manosque et les acteurs du territoire proche, un projet de valorisation et de mise en partage du site de la Thomassine visant à :

- Une plus grande réappropriation par les habitants du territoire.
- Un renforcement en matière d'outil pédagogique sur la biodiversité domestique.
- Une meilleure mise en tourisme, tout en assurant la préservation des vergers et le rôle du site dans la conservation de la biodiversité domestique.

Il s'agit ainsi de contribuer à l'aménagement d'un lieu patrimonial, d'un lieu « ouvert », mis en partage avec la population et les acteurs du territoire dans un objectif à la fois pédagogique, de ressourcement et de loisirs, et de l'insérer dans des réseaux économiques au niveau agricole (valorisation de la biodiversité conservée) comme touristique (structuration de l'offre). Ce projet vise aussi à favoriser les mises en lien et les coopérations entre acteurs.

Contenu du projet

Ce projet comprend :

- Une étude « bilan, diagnostic et perspectives » permettant in fine de définir la stratégie de développement de la maison de la biodiversité, les aménagements qui en découlent et leur chiffrage, avec une programmation des chantiers à mener en adéquation avec les moyens financiers mobilisables. Cette étude a été réalisée grâce à la participation d'un groupement de prestataires.
- Un travail de mise en réseau du site avec des acteurs locaux et régionaux, tant sur le plan agricole. Ce travail a été réalisé avec les moyens internes du Parc.
- La réalisation de premiers aménagements légers pour faciliter les visites (signalétique) et améliorer l'accueil (tables de pique-nique).
- La conception d'une nouvelle entité visuelle (propre au site) et la déclinaison en supports de communication pour améliorer la lisibilité du site.

L'étude « La Maison de la biodiversité en partage »

Après avoir lancé une consultation, le Parc a reçu 3 offres et a retenu le groupement CPIE / Jean-Luc Petit / Atemia. Cette étude s'est déroulée de février à juillet 2019. Après de nombreuses consultations, réunion et ateliers, le groupement a rendu ses conclusions sous forme de 3 scénarios. Et ce sont les membres du CoPil Thomassine (composé d'élus et techniciens du Parc et de la mairie de Manosque) qui ont consensuellement retenu, en octobre, le scénario 1 consistant à améliorer et optimiser l'existant, selon une déclinaison en un certain nombre d'actions planifiées dans le temps :

- Optimiser les visites
- Renforcer la vocation de conservatoire
- Conforter les activités liées aux missions du Parc sur la biodiversité cultivée et l'éducation à l'environnement



4 avril 2019



4 mars 2019



11 juillet 2019



16 avril 2019



29 mai 2019

La mise en réseau

Un important travail de mise en réseau autour du projet de la Thomassine a été mené entre 2018 et 2022, aussi bien intérieurement au territoire du Parc mais aussi à l'extérieur de son territoire.

En effet le Parc a renforcé les liens avec les acteurs de son territoire travaillant ou œuvrant sur la thématique de la biodiversité cultivée. C'est notamment le cas du réseau des « Vergers villageois » (vergers collections implantés chez et avec les communes) et « Vergers paysans » (implantés chez les agriculteurs), disséminés sur une trentaine de communes du Parc.

Le Parc a parallèlement renforcé ses partenariats avec les acteurs régionaux impliqués dans la conservation de la biodiversité domestique, tant du point de vue des organismes de recherche (INRAe, GRAB...) que des associations de producteurs (Agribio 04 et 84, Bio de Provence...) ou de passionnés (tels que les Croqueurs de pommes Alpes latines, ou Croqueurs de pommes PACA), ou institutionnels comme le Parc naturel régional du Verdon qui mène également un travail important de prospection et de sauvegarde des variétés d'arbres fruitiers, mais qui ne dispose pas d'un site de culture comme la Thomassine.

Ces actions ont permis de faire rayonner la Thomassine et renforcer son rôle de conservatoire, à l'heure où plusieurs collections dans le sud-est de la France ont disparu, mettant en sursis un certain nombre de variétés anciennes, qui constituent pourtant un patrimoine précieux, en tant que « matériel génétique » pour répondre aux enjeux de l'agriculture de demain.

Les aménagements du site

Les premiers aménagements, visant à améliorer l'accueil du public en visite sur le site, a consisté en l'achat et l'installation de tables de pique-niques, à ce jour très appréciées.

Mais surtout, un travail important a été fourni pour créer une série de panneaux pédagogiques qui jalonnent aujourd'hui le parcours de visite, ainsi qu'un grand panneau d'accueil, sur le parking visiteurs, présentant le site, son histoire, ses activités et son environnement. Les panneaux pédagogiques offrent la possibilité aux visiteurs, dorénavant, de déambuler librement dans les jardins et les vergers tout en y puisant des informations sur les végétaux ou éléments du patrimoine rencontrés. La richesse de ces panneaux est liée aux informations contenues, bien sûr, mais également à la qualité graphique des illustrations qui ont été créées pour l'occasion par une illustratrice.



Extrait du panneau d'accueil (placé sur le parking)



Un des panneaux pédagogiques (dans le verger de pommiers)

Outils de communication

Afin d'améliorer et moderniser « l'image de marque » de la Thomassine (qui était rattachée jusqu'alors à « l'institution Parc »), un important travail sur l'identité visuelle, puis sur les outils de communications a été mené. C'est ainsi que le nom « Maison de la biodiversité » a été abandonné, au profit de « La Thomassine -Vergers et jardins conservatoires », qu'un logo a été créé et qu'une identité visuelle a été créée également puis déclinée en affiches, dépliants, banderoles, drapeau/flamme, bandeau Facebook etc... ainsi qu'un film de présentation.

Le Parc a communiqué sur sa nouvelle identité visuelle auprès du public via son « Rapport annuel 2020 » (p. 38), imprimé à 300 exemplaires et diffusé auprès des élus du Parc (77 communes, 2 conseils départementaux et 1 région), de ses partenaires et du grand public.



Générique de fin du film promotionnel (copie d'écran)



Extrait du rapport annuel d'activités du Parc du Luberon 2020

AGENDA

Sous réserve de la situation sanitaire.

• **DE JANVIER À OCTOBRE**
Stages en arboriculture, oléiculture et jardinage au naturel!

• **1^{er} WEEK-END DE JUIN**

Manifestation nationale
« Rendez-vous aux jardins »

• **3^e WEEK-END DE SEPTEMBRE**

« Journée figues », pendant les
Journées européennes du patrimoine

• **EN OCTOBRE**

« Journée pommes »

• **1^{er} DIMANCHE DE DÉCEMBRE**

« Journée des fruits et saveurs
d'autrefois »
Vente de plants et de fruits, marché
de terroir, dégustations, expositions...

Pour connaître les dates,
rendez-vous sur :

www.parcduluberon.fr

LaThomassine

Ou contactez le 04 92 84 74 40

BOUTIQUE*

Vous trouverez à la boutique les
produits du domaine : jus de fruits,
confitures, huile d'olive ; et des livres
sur l'arboriculture.

AIRE DE PIQUE-NIQUE

Pendant les jours d'ouverture, une
aire de pique-nique vous permettra de
profiter de ce site exceptionnel le
temps d'un repas en famille.

PÉRIODE DE RÉCOLTE*

En période de récolte, vous pourrez
venir acheter les fruits sur place.

* Tous les jours sur rendez-vous.



LA THOMASSINE

Vergers et jardins conservatoires



229B, chemin de La Thomassine, 04100 Manosque
Tél. 04 92 87 74 40

lathomassine@parcduluberon.fr

Réservation visites guidées : 06 86 49 18 81

Retrouvez-nous sur : [lathomassine](https://www.facebook.com/lathomassine)

Horaires

DE MAI À SEPTEMBRE

Ouvert sur réservation

• Public individuel :

• Pendant les vacances scolaires

(routes sèches)

du mardi au samedi, de 9h à 18h

Visites guidées à 10h et 16h30

• Hors vacances :

le mercredi, de 9h à 18h

Visites guidées à 10h et 15h

• Groupe (5 pers.), sur rendez-vous

D'OCTOBRE À AVRIL

• Groupes uniquement (5 pers.) :

sur rendez-vous

Horaires et accès adaptés Covid-19.
Pour votre sécurité et la santé de tous,
gazes barrières et port du masque.

Tarifs

• Entrée avec visite guidée 6 €/pers.

(gratuit pour les moins de 18 ans)

• Groupes : 4 €/pers.

• Groupes scolaires et centres

de loisirs : 2 €/pers.

• Cléique ou espèces (pas de CB)



ACCÈS

Après le cimetière et le

stade, juste avant l'hôtel du

Pré Saint-Michel, prendre

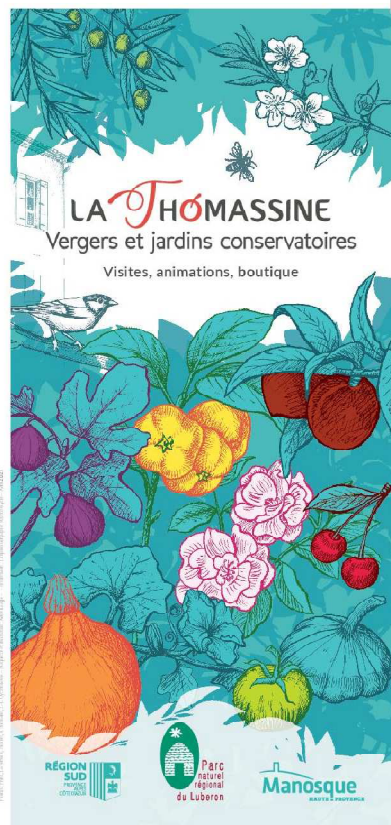
à gauche le chemin de la

Thomassine pendant 2 km.

Monter ensuite à droite

pendant 700 m.

GPS : 43.849181, 3.733313



LA THOMASSINE

Vergers et jardins conservatoires

Visites, animations, boutique



Nouvelle plaquette promotionnelle